

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016076	Date d'inspection Le 20 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les Hirondelles		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse 160-A Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	24 oct. 2022	
Commentaires : L'une des salles de classe qui est autorisée pour l'espace pour enfants n'est plus utilisée comme salle de classe. La pièce doit être changée en salle de classe ou elle devra être retirée du permis.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	17 oct. 2022	17 oct. 2022
Commentaires : Dans une salle de classe, une bouteille de nettoyant désinfectant était à la portée des enfants. Bien que ce désinfectant n'a pas besoin d'être verrouillé, il doit être hors de la portée des enfants en tout temps. Dans une autre class, il avait du Windex hors de la portée des enfants mais pas verrouillé. Les produits toxiques doivent toujours être verrouillés par clé. Tout a été ramené à la conformité avant mon départ.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	17 oct. 2022	17 oct. 2022
Commentaires : Dans l'une des classe, l'armoire à médicament n'était pas verrouillée et il y avait du Tylenol à l'intérieur, bien qu'il soit hors de portée des enfants, les médicaments doivent être verrouillés par clé en tout temps. L'armoire a été barrée avant mon départ.			
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.	43	17 oct. 2022	17 oct. 2022
Commentaires : L'une des salles de classe avait une tasse à café réutilisable avec des résidus de café à l'intérieur. Les boissons chaudes ne sont pas autorisées autour des enfants.			

Commentaires généraux

Quand je suis arrivé, les deux classes préscolaires étaient à l'extérieur. Ils sont revenus à l'intérieur vers 11 heures du matin pour dîner. Aujourd'hui, c'était du fromage grillé et de la soupe aux tomates. Les deux salles de classe ont eu période de sieste / temps calme, les enfants qui ne faisaient pas une sieste, ont été fournis une activité tranquille.

Des conseils positifs ont été observés pour les enfants, de tels rappels doux lorsque les enfants jouaient trop dur ou couraient et le renforcement positif lorsque les enfants faisaient de bons choix, comme le nettoyage

Commentaires généraux

après le dîner. Les éducateurs ont également été observés en train de parler aux enfants à leur niveau.

Les salles de classe sont propres et organisées. Il existe des matériaux en quantités et en variété suffisantes pour tous les enfants. Certains matériaux comprennent des matériaux d'art, des blocs, des casse-têtes, des instruments de musique, des livres, des maisons en bois et des poupées.

Les enfants d'âge scolaire sont arrivés vers 2h30. Ils ont lavé leurs mains, pris une collation et sont ensuite sortis dehors.

original signé par
Sabrina Diotte

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 octobre 2022

Date

original signé par
Vicky Fraser

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 octobre 2022

Date